

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Direction de chœur
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction de chœur spécialisée -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30' de cours individuel + 45' de cours collectif à la table + sessions avec le chœur atelier
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : cours individuels et collectifs Nombre d'étudiant-e-s : selon effectif
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser de manière orientée une partition chorale complexe (style, technique) ; ○ Planifier et organiser une répétition du chœur atelier ; ○ Choisir de manière raisonnée des stratégies de travail en fonction du répertoire et les mettre en œuvre ; ○ Diriger une répétition du chœur atelier, en donnant une interprétation personnelle de deux œuvres de style et d'époque différents ; ○ Composer un programme pertinent pour un effectif choral donné ; ○ Diriger en public un concert avec des choix interprétatifs personnels ; ○ Conduire le chœur avec des qualités d'autorité et de psychologie. 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

L'enseignement est centré sur les thèmes suivants :

- Lecture et analyse orientée de partitions chorales de styles et d'époques différents ;
- Établissement d'un choix interprétatif en fonction du répertoire choisi ;
- Travail sur les différentes stratégies possibles de mise en pratique ;
- Étude pratique des différents problèmes liés à la gestique en fonction du répertoire ;
- Étude de la technique de répétition ;
- Mise en pratique avec le chœur atelier ;
- Connaissance du répertoire.

Les cours sont donnés sous la forme de :

- Cours collectifs à la table (analyse orientée, problèmes techniques de direction, problèmes stylistiques, etc.)
- Cours individuels (technique gestuelle de direction, travail interprétatif individuel, etc.)
- Sessions de direction du chœur atelier.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Pour plus de détails, se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s	
Mihaly ZEKE	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM